

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE FRUNCE SEANCE DU VENDREDI 29 JUIN 2018

Membres en exercice : 10

Membres présents : 06

L'an deux mil dix-huit, le vendredi 29 juin à 20 heures trente, le conseil municipal de Fruncé s'est réuni sous la présidence de Monsieur Olivier DANIEL, maire.

Etaient présents : Messieurs Frédéric SERRE, René CHIVRACQ, Romain LEJARDS et Mesdames Laetitia CHAUVEAU, Dominique THIERY

Absents excusés : Mrs Laurent RIVET pouvoir à M Olivier DANIEL, Roger LEUCART, Bastien HUARD

Secrétaire de séance : M Frédéric SERRE

Le procès- verbal de la précédente séance est lu et approuvé

Monsieur le maire sollicite l'autorisation de rajouter une délibération à l'ordre du jour concernant l'attribution du Fonds Intercommunal de Péréquation (FPIC). Le conseil donne son accord.

Délibération concernant le Fonds de Péréquation Intercommunal

Monsieur le maire informe que la communauté de communes a voté lors de sa dernière réunion communautaire le reversement du fond de péréquation intercommunale l'ensemble des communes membres.

Pour acter cette décision les communes doivent approuvées par délibération cette décision. Pour information la commune de Fruncé devrait percevoir 13 143€.

Après avoir entendu cet exposé, le conseil municipal approuve à l'unanimité le reversement du Fonds de Péréquation Intercommunal.

Délibération agent coordonnateur

Monsieur le Maire informe que la campagne de recensement sera du 17 janvier 2019 au 16 février 2019. Afin de préparer le recensement il convient de nommer un agent coordonnateur.

Mme de Gracia Karine est nommée dans cette fonction.

Radars pédagogiques

Monsieur le maire donne un tableau reprenant les données des 3 entreprises ayant répondu à la demande de devis.

Elan Cité

Trafic

DMC Direct

Pour mémoire le conseil a, en date du 12 mars 2018, demandé des devis pour la pose de radars pédagogiques dans la commune. Ces radars devront être déplaçable.

Mme Chauveau avait souhaité que les radars puissent enregistrer des données qui pourront être nécessaires pour optimiser la sécurité routière.

Les devis sont les suivants
Elan Cité : 4 914.00€ HT
Trafic : 3 296€ HT
DMC Direct 3 820.00€HT

Les écarts de prix correspondent d'une part :

- aux statistiques et enregistrements des données via bluetooth et clé usb qui sont différents
- aux diamètres des mats qui varient entre 76 et 100
- à la présence de fourreaux ou non

Après examen des propositions, le conseil arrête son choix sur l'entreprise ELAN CITE mais il demande une négociation sur le diamètre des mats.

Location de Barnum

Monsieur le maire revient sur l'opportunité de louer les barnums. Le conseil en 2015 avait souhaité les louer qu'avec la location de la salle, hors ils ont servis très peu de fois. Monsieur le maire propose donc une location sans montage et démontage. M Lejards pose le problème du séchage de la toile, M le Maire présente la solution d'une barre sous le préau avec un système de poulie pour étendre la toile. Le conseil après avoir entendu cette proposition valide la location des barnums seuls tel que

Location 1 Barnum: 250€ le week end.
Caution 1000€

Achat de matériel agricole

Monsieur le maire revient sur l'investissement suivant:

Un tracteur
Une balayeuse
Un godet
Un broyeur d'accotement
Une remorque

Le tracteur étant d'occasion il convient de changer les pneus ainsi que le distributeur.
Le conseil approuve l'achat du tracteur ainsi que les dépenses concernant sa remise en état.

Monsieur le maire présente les devis des entreprises Delavallée- l'Hermitte –Garden équipement

Le conseil valide les investissements mais demande à M le Maire de renégocier les tarifs.
Le prestataire pressenti serait Ets Delavallée à Courville sur Eure

Validation du rapport annuel de l' Eau 2017 : RPQS

Monsieur le maire présente le rapport annuel sur le service d'eau de la commune. Celui-ci reprend le tarif de l'eau en incluant les taxes, mentionne les pertes d'eau, le rendement ainsi que la connaissance du réseau d'eau.

Le conseil ayant entendu cet exposé valide le rapport de l'eau 2017.

Demande de subvention La Fruncéenne

Monsieur le maire informe que l'association a demandé une subvention pour l'année 2018. Monsieur le maire préconise la somme de 260€. Le conseil valide à l'unanimité cette subvention.

Monsieur le maire informe aussi que l'association souhaite changer le jour de pratique sportive, le mercredi au lieu du mardi. Le conseil donne son accord.

Stationnement derrière la mairie

Monsieur le maire annonce que les travaux connexes doivent commencer début aout. Il a proposé lors de la réunion de présentation des entreprises que celles-ci, si besoins, puissent se servir de la terre derrière la mairie puisque de toute manière la commune aura nécessité de décaisser pour réaliser le parking en 2019.

Monsieur le maire propose aussi de faire un emplacement pour du co-voiturage. Il souhaite que la commission travaux se réunisse pour baliser la superficie du stationnement.

Après discussion la réunion aura lieu le Vendredi 06 juillet à 19h.

Panneaux de signalisation Participation Citoyenne

Monsieur le Maire présente 2 devis pour l'achat de 16 panneaux avec le logo de la Participation Citoyenne. Le premier devis vient du Parc d'exploitation du Conseil Départemental : 85.19€ le panneau avec le support et la bride hors taxe, le second vient de la société CELENA 77€ le panneau avec support, la bride et livraison incluse

Le conseil, après examen, valide à l'unanimité la proposition de CELENA

Informations et Questions diverses

Les travaux d'accessibilité de la cours de la mairie commencent le Lundi 02 juillet. Durée des travaux 1 semaine.

Travaux du cheminement piétonnier début septembre avec allées et pose des bancs sur la place communale

Monsieur Lejards souhaite que la commune distribue des papiers informant que la moisson est commencée et qu'il est fortement recommandé aux gens de stationner dans leur cours. Cette distribution sera faite.

L'ordre du jour ayant été abordé et n'ayant plus de questions diverses, la séance est levée à 22h45.

Le Maire

Le secrétaire de séance

Les membres